



# NOUVELLE CIRCULAIRE MUTATION 2021

## ALTERNATIVE POLICE CFTD FAIT LE POINT



Alternative Police CFTD a participé aux échanges et réunions pour l'élaboration de la nouvelle circulaire mutations.

Alternative Police CFTD a obtenu la prise en compte du Centre des Intérêts Matériels et Moraux (CIMM) pour l'outre mer.

### Les nouvelles dispositions

- Circulaire unique qui détaille les modalités des mouvements de mutations
- Inversion des vœux et des points (retour à l'ancien système)
- Prise en compte des CIMM, ASA et rapprochement de conjoints ainsi que la sauvegarde des SUEP et SECTEURS DIFFICILES

### Le mouvement Outre-Mer

- Réduction du nombre de critères pour la reconnaissance des CIMM : passant de 7 critères dont 5 principaux à seulement 6 dont 3 principaux
- Prise en compte des congés bonifiés ou de la prime d'éloignement au titre des CIMM pour les collègues qui en bénéficiaient
- Création de 25 points par mois complet depuis la reconnaissance du CIMM sur le vœu correspondant au département où il a été reconnu (100 points auparavant sur le premier vœu avec le système précédent de bonification outre-mer)



#### Engagement verbal de l'administration

Le dossier Outre Mer est valable à vie et il ne sera plus réétudié à chaque mouvement.

### Le point négatif

- La priorité sur la demande de mutation est fixée en fonction de la chronologie des mouvements.

Par exemple : si le premier mouvement est profilé et le second polyvalent et que le collègue est retenu aux deux, **il ne pourra pas annuler le profilé au bénéficiaire du polyvalent.**

La mutation sera effective sur le premier mouvement.

Pour l'outre mer, c'est encore pire puisqu'il s'agit du dernier mouvement de l'année : **le risque est de ne pas pouvoir y prétendre si le collègue est retenu sur un mouvement antérieur dans l'année.**



Alternative Police CFTD a fait part de sa plus grande réticence sur ce dernier dispositif en demandant son retrait, en vain.

Alternative Police CFTD remercie la DRCPN pour la prise en compte de plusieurs revendications qui ont eu pour effet d'alléger les mesures restrictives initialement prévues.